



Agenda Social du 3 juillet 2017 : Ses premiers effets

L'**Agenda social** du **3 juillet 2017** a donné lieu à des **engagements forts** (????) de l'exécutif en faveur des agents-es, notamment sur le **pouvoir d'achat**, ceci suite à la **journée de mobilisation** du **mardi 6 juin 2017** à laquelle nous avons appelé.

Ces engagements portent en particulier sur les **chèques-vacances**, sur le **RIFSEEP** et sur la **restauration collective**.

Hormis sur les chèques-vacances, ces engagements restent encore à concrétiser.

AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION «EMPLOYEUR» SUR LES CHÈQUES-VACANCES

L'exécutif s'était engagé à une **augmentation** de l'enveloppe **supérieure** aux **10 %** annoncés il y a un an.

Le compte n'y est manifestement pas !

Certes, la **création** d'une **troisième tranche** - revendication de longue date - est **appréciable**.

Cette tranche sera ouverte à de nouveaux bénéficiaires et à d'anciens bénéficiaires de la deuxième tranche.

Mais, les **revalorisations** décidées pour la **participation "employeur"** des **deux premières tranches** frisent le ridicule :

- première tranche : + 10 € (+ 4 %),
- deuxième tranche : + 5 € (+ 2,9 %).

Rappelons que la revalorisation précédente remontait à 2014. Depuis, l'inflation a de fait diminué la valeur des chèques.

Par ailleurs, nous avons une totale incompréhension devant l'introduction d'options pour les deux premières tranches.

En effet, de plus en plus de collègues ont du mal à joindre les deux bouts et éprouvent donc de réelles difficultés pour épargner des sommes mêmes modiques (*12,50 € par mois pour la 1ère tranche*).

Cela sera encore plus le cas avec la mise en œuvre des mesures contre les fonctionnaires annoncées par le nouveau gouvernement : gel du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG (*dont on ignore jusqu'à quel niveau elle sera compensée pour les fonctionnaires*), report de la mise en œuvre des améliorations indiciaires prévues par le protocole PPCR (*seulement envisagé pour le moment*), baisse des A.P.L....

Ainsi, la réponse proposée à ces difficultés consiste ici à diriger ces collègues vers la tranche inférieure, alors que la tranche supérieure, à laquelle, ils-elles peuvent prétendre serait pourtant la bienvenue.

D'autres solutions auraient pu être envisagées.

REVALORISATION DU REGIME INDEMNITAIRE

L'exécutif s'est engagé à une **augmentation «substantielle»** de l'enveloppe, dans le cadre de la **mise en place** du RIFSEEP.

Il n'a pris aucun engagement quant à une revalorisation pour tous-tes les agents-es. L'augmentation de l'enveloppe servirait à assurer plus d'équité

Le **6 juillet 2017**, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** ont adressé le message suivant aux syndicats CGT et CFDT, avec copie aux syndicats CFE CGC et CFTC :

"Comme vous, nous avons constaté, lors de la réunion «Agenda social» du 3 juillet 2017, que les élus et l'administration ont tiré les leçons de la journée de mobilisation du 6 juin 2017, à laquelle nous avons tous appelé.

Des avancées ont été obtenues, notamment en matière de pouvoir d'achat.

Plus particulièrement en ce qui concerne le régime indemnitaire (RIFSEEP), ces avancées doivent encore être concrétisées.

Nous vous proposons de porter le dossier du RIFSEEP tous ensemble devant l'administration.

Si cette proposition vous convient, nous pourrions d'ores et déjà prévoir une première réunion début septembre."

Par message du **10 juillet 2017**, les syndicats CGT et CFDT ont donné une suite favorable à notre proposition.

RESTAURATION COLLECTIVE

L'exécutif s'est engagé, d'une part, sur une **augmentation** de la **participation «employeur»** pour la **restauration collective** et, d'autre part, sur un **accès facilité** à la **restauration collective**.

AUTRES POINTS

Deux autres points ont été soulevés par notre intersyndicale lors de l'agenda social : **mutuelles** et **CESU garde d'enfants**.

Mutuelles :

Nous demandons une **augmentation** de la **participation «employeur»** proportionnellement à l'**augmentation** des **cotisations mutuelles**, dans le cadre du marché actuel.

A noter que le Président de **Mut'est** devait rencontrer fin juin 2017 les délégués Mut'est de l'Eurométropole pour présenter les résultats techniques de Mut'est. La réunion a néanmoins été annulée à la demande de l'administration !

CESU garde d'enfants :

Nous demandons le **remplacement** de la **participation aux frais de garde des enfants de moins de 3 ans** (2,68 € par jour et par enfant) par le **CESU garde d'enfants**, plus intéressant.

En **2007**, une somme de **17 873 €** avait été allouée par la CUS pour la prestation actuelle. En **2016**, cette somme est tombée à **1 367 €** !

Par message du **25 juillet 2017**, nous sommes réintervenues auprès de l'exécutif.

Le résultat de ces premières avancées est le fruit des actions portées simultanément par les intersyndicales **FO-SUD-UNSA** et CFDT-CFTC-CFE CGC-CGT suite au dépôt de leurs préavis de grève respectifs pour la journée du 6 juin dernier.

Mais, c'est surtout grâce à votre forte mobilisation que vos représentants ont été entendus et écoutés par nos élus. **Merci encore à vous tous-tes pour votre soutien.**